

# Niveau d'automatisation des véhicules

Niveau 0		Niveau 1		Niveau 2			
							
<b>Absence d'automatisation</b>		<b>Assistance à la conduite</b>		<b>Automatisation partielle</b>			
Le conducteur assure totalement la conduite, latéralement et transversalement		Le conducteur assure la conduite, mais avec des aides plus développées		Le conducteur bénéficie d'aides importantes à la conduite, mais doit rester maître du véhicule en tout temps			
<p>C'est le conducteur qui conduit, même s'il a des assistances enclenchées                      Le conducteur doit en continu garder la totale maîtrise sur le véhicule et superviser tous les systèmes                      Il doit en tout temps pouvoir freiner, tourner, accélérer pour assurer la sécurité</p>							
L'assistance est limitée à des dispositifs momentanés et à des avertissements		L'assistance fournit une aide à la direction <b>ou</b> au freinage L'accélération reste totalement à charge du conducteur		L'assistance fournit une aide à la direction <b>et</b> au freinage. L'accélération reste totalement à charge du conducteur			
<u>Exemples</u> : Système ABS Alerte franchissement de ligne		<u>Exemples</u> : Centrage dans la voie <b>ou</b> Régulateur de vitesse adaptatif		<u>Exemples</u> : Centrage dans la voie <b>et</b> Régulateur de vitesse adaptatif			
Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5			
							
<b>Automatisation conditionnelle</b>		<b>Automatisation élevée</b>		<b>Automatisation complète</b>			
Le conducteur doit pouvoir reprendre le contrôle du véhicule si nécessaire		Dans certaines conditions de circulation, le véhicule n'a plus besoin de conducteur		Le véhicule n'a plus du tout besoin du conducteur, du départ à l'arrivée et dans toutes les conditions de circulation			
<p>Ce n'est plus le conducteur, mais le véhicule, qui assure à titre principal la conduite</p>							
Le système peut conduire seul, mais le conducteur doit assurer la sécurité et être capable de reprendre, si nécessaire, la maîtrise du véhicule				Aucun véhicule n'est encore totalement équipé et apte à une telle conduite			
<u>Exemple</u> : L'"Autopilot" de Tesla		<u>Exemple</u> : Les navettes autonomes dans la vieille ville de Sion					
 Avocats de la Route		 Genève	 Lausanne	 Neuchâtel	 Fribourg	 Monthey	 022 809 57 58 info@avocats-route.ch